

Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal DU 10 octobre 2016

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2016

Secrétaire de séance : Emmanuel RAMBAULT

Remarques : néant

2) COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

A) PATRIMOINE BÂTI – URBANISME – LOTISSEMENT – ECONOMIE D'ÉNERGIE – ENERGIES RENOUEVELABLES

Réunion de la commission des bâtiments, Mr MARY donne le résumé des travaux en cours :

- Eglise : le chantier se déroule bien, cadran horloge au Nord en mauvais état, rénovation prévue pour profiter de l'échafaudage en place. 30 m² de lattis à refaire (prévu au marché). C'est en 1953 et 1984 qu'on eut lieu les dernières réparations. Prolongation du délai de 15 jours à prévoir en raison de quelques jours d'intempéries.
- Supérette : les marches ont été refaites pour améliorer l'accessibilité, bandes podotactiles à poser (Cf au rapport d'accessibilité réalisé par la Socotec). Garde corps à poser : le conseil accepte.
- Mr BOCHE signale le dysfonctionnement des percolateurs. Voir pour leur changement.
- Théâtre : Mr le maire signale qu'il y a un problème d'insonorisation lors d'averses de pluie depuis la pose des panneaux photovoltaïques. A vérifier sur place.
- Il est signalé que le parapet du vieux pont est bas et donc présente un danger.

B) ENVIRONNEMENT NATUREL – VOIRIE – FLEURISSEMENT – TERRE SAIN

La commission s'est réunie le 26 septembre.

- Demande de Mr GIROIRE pour agrandissement du trottoir situé le long de sa maison. Faire une demande écrite et réponse favorable par écrit du conseil pour une largeur de 1.10 m maxi ;
- Demande de Mme BARCQ pour débouchage des buses au Haut Gourneau afin d'éviter des inondations dans sa propriété située en contre-bas. Avis favorable mais à voir sur place ;
- Cimetière : règlement à créer et prendre exemple sur d'autres cimetières tel que celui de Bressuire. Mr RENAUDET et Mr AUDEBAUD doivent participer à une journée d'informations sur les cimetières et Mme RAMBAULT à une formation en janvier 2017. Travaux à suivre par la commission.
- Eclairage public : Revoir avec SEOLIS la modification des horaires pour les rues qui restent encore éclairées toute la nuit. Seul le tour de la salle des fêtes doit rester éclairé tout le week-end. Sinon les lampes doivent s'éteindre à 23 h jusqu'à 6 h le matin. Attention, cependant à laisser éclairé autour de la salle lors des bals sur semaine (exemple le 10 novembre).
- Demande pour sécuriser le cheminement le long de la nationale pour rejoindre le point d'arrêt du bus.

Mr RENAUDET rappelle qu'il avait été envisagé de continuer le busage depuis le cabinet vétérinaire jusqu'à l'entrée de la zone d'activités de la Chapelle St Martin. Ceci permettrait de créer une allée piétonne ou cyclable sécurisée. Voir avec la DIRCO si possibilité de créer un passage piéton pour traverser la route et matérialiser une ligne blanche continue interdisant le dépassement et panneaux de limitation de vitesse à 50 km/h.

Mr le maire propose également d'installer le radar pédagogique mobile dans cette zone.

- Demande de Mr BLOT pour busage du fossé de la route de la Grande Métairie sur environ 600 m. A voir sur place avant d'engager des travaux.
- Platanes et sapin devant la salle des fêtes : les racines endommagent fortement l'enrobé et menacent les constructions (angle de la salle de réunion). Le conseil donne son accord pour couper le sapin devant l'entrée de la salle mais avant un projet de réaménagement devra être proposé (autres essences, sculpture en bois avec le tronc, autres structures, jeux...). Pour les platanes, attendre car ils viennent tout juste d'être élagués (le mal étant fait). Vote à main levée : 11 voix pour couper le sapin – 1 voix contre et 6 abstentions.
- Réserves d'eau au stade : les employés communaux proposent de réaménager les accès afin de faciliter l'entretien mécanique. Avis favorable du conseil.
- Réserves incendie dans les villages : recensement des accès à faire et à communiquer au SDIS.
- Devis pour pose d'un lampadaire solaire à Nantilly : 5461 € HT. A voir au budget 2017. Demander un devis pour lampadaire raccordé au réseau électrique auprès de SEOLIS.
- Marquage au sol rue du commerce : pré marquage commencé, attention les 2 dernières places de parking avant le cabinet kiné sont trop près du rond-point.

C) Enfance – JEUNESSE (CANTINE, CONSEIL DES JEUNES)

- Ecoles : Mme TURPEAU a participé aux assemblées générales de :
 - o la SEP : pas de demandes particulières et remerciements adressés au conseil pour le remplacement des ordinateurs portables volés en juin dernier à l'école. On notera cependant peu de participation des parents et le désengagement des parents même pour les maternelles. Mme TALBOT-FRADIN rappelle le mauvais état du mur extérieur à l'entrée de la cour.
 - o L'APEL et OGEC : meilleure participation des parents mais ceux-ci ont fait la remarque de l'obligation des serviettes de tables à la cantine. Il leur a été rappelé que cette condition était bien stipulée dans le règlement de la cantine que chaque parent a signé et accepté. La commission ne revient pas sur le fait que les enfants doivent avoir une serviette de table pour le déjeuner.
- Cantine : Menu découverte a lieu cette semaine avec appréciations des enfants. Affaire à suivre.

Il a été signalé par les responsables des services cantine et TAP qu'il y a encore des enfants qui déjeunent à la cantine ou participent aux TAP mais qui ne sont pas inscrits. Doit-on continuer à les accepter ? Les fiches sanitaires ne sont pas remises. Faire un courrier de relance avant les vacances de la

Toussaint. Cela représente plus de 50 enfants pour les TAP ! Ceci n'est pas acceptable, car il s'agit avant tout de la sécurité des enfants et de la responsabilité de la commune dans la prise en charge des enfants pendant les temps périscolaires.

- Conseil des jeunes :

Réunion organisée prochainement pour programmer les travaux et finaliser le micro projet. Voir Mr GONNORD, animateur, pour une présentation à l'Agglo et Jeunes 79.

Le 2 novembre à 11 h 00 auront lieu les élections des nouveaux conseillers (2 sortants).

Les jeunes participent au téléthon avec vente de gâteaux et bonbons.

- TAP :

Prochaine période sur les thèmes de l'ornithologie : 3 séances (50 €/séance), théâtre, fabrication de marionnettes, etc... Ces temps d'activités se passent bien avec un bon encadrement général. L'équipe a été renforcée pour le vendredi car le nombre d'enfant est important.

Rappel : Compétence enfance avec l'Agglo : seule la commune de Chiché a fait le choix de rester avec l'agglo.

D) VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE – ANIMATION – UTILISATION DES SALLES COMMUNALES

Réunion de la commission le 20 septembre. Mme PICHERIT résume les activités de la commission :

- 14 juillet 2017 : organisation dans le parc pour faciliter l'accès aux personnes âgées de la commune.
- Réunion des présidents d'association : 23 associations étaient présentes, tour de table et mise à jour du planning de la salle de sports. Un compte rendu a été transmis. Concernant le repas après cette réunion, vu la faible participation, doit-on continuer ? Revoir la formule en commission.
- Forum des associations pour janvier 2017 : voir en commission pour rédiger un courrier d'invitation des associations. Soirée spectacle le samedi soir et récompenses de personnes méritantes ou groupe de personnes, proposés par les associations elles-mêmes.
- Ouverture sur l'extérieur : Conférence sur l'île Maurice le 4 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes. Les randonnées Chichéennes animeront la soirée et la logistique est assurée par la mairie. Rendez-vous avec la presse le 26 octobre prochain. Collation offerte en fin de conférence (jus de fruits et ananas).
- repas du CCAS le 19 novembre : service assuré par les conseillers municipaux et le conseil des jeunes.

E) COMMUNICATION

Mr le maire fait le point des différentes informations et précise que pour la prochaine réunion du conseil, toutes les commissions doivent revoir les tarifs 2017 (locations diverses et repas cantine notamment).

- Rond-point RN 149 / RD 77 : prolongation du délai de validité de la subvention du Conseil Départemental jusqu'en 2019. Rendez-vous prévu avec le député pour faire le point sur ce

dossier. Rencontre avec le département pour revoir l'accessibilité des 3 abris bus. 2 ne sont pas aux normes. Si le projet du rond-point se concrétise, les travaux seraient alors inclus dans le programme.

- Spectacle de Noël des enfants des écoles le 12 décembre : choix de l'école Henri Dès avec un devis présenté au conseil de 890 €. Mr le maire rappelle que depuis 2010, le coût de ces spectacles est en constante augmentation. Le conseil décide de limiter cette dépense à 750 €. Vu l'urgence pour cette année, le conseil donne son accord du conseil. Mais pour l'année prochaine faire une recherche dès le début de l'année 2017. Prévenir les 2 écoles de cette décision.
- Réunion le 25 octobre à l'Agglo sur le projet de territoire : se faire inscrire en mairie préalablement.
- Visite du jury des villes et villages fleuris 2016 : compte rendu transmis avec un avis réservé sur le fleurissement de la commune. Maintien de la fleur pour cette année. Mr RENAUDET prendra connaissance des remarques pour en faire part au responsable du fleurissement.
- Journées commerciales : meilleure agencement de la salle. Bonne fréquentation du public mais nombreux différends à régler avec les forains. A revoir avec l'UCA pour 2017 afin d'appréhender au mieux leur installation. La conformité pour l'installation du trial a été obtenue in extrémis. Le plan Vigipirate a obligé l'UCA à prendre 2 vigiles pour la surveillance des entrées. Il a été fait remarquer un désengagement des bénévoles pour l'organisation de ces journées, le président de l'UCA a lancé un appel et la poursuite de cette manifestation semble compromise pour les années à venir. Affaire à suivre avec l'UCA.
- Pour info, une randonnée VTT passera sur la commune le 23 octobre organisée par les vététistes chapelais.

3) AGGLO2B : PRÉSENTATION DU PROJET PLUI ET DÉSIGNATION DES ÉLUS MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL COMMUNAL

Le conseil désigne les membres ci-dessous :

	Civilité	Nom	Prénom	Téléphone	e-mail
Réfèrent(e) au niveau communal	Mr	MARY	François	06.07.09.16.16	
	Mr	CHATAIGNER	Bertrand	06.80.88.36.10	
Autres membres	Mr	BLOT	Christian		
	Mr	RAMBAULT	Emmanuel		
	Mr	RENAUDET	Gilles		
	Mr	CHOLOUX	François		

4) DÉLIBÉRATION POUR REMBOURSEMENT À LA SEP DES VIDÉOPROJECTEURS PRIS EN CHARGE PAR L'ASSURANCE

Suite à l'effraction du 17 juin à l'école, l'assurance a remboursé la somme de 359,88 € pour le remplacement des vidéoprojecteurs. La SEP ayant pris en charge cette dépense, le conseil donne pouvoirs au maire à l'effet de rembourser l'association des parents.

5) DÉLIBÉRATION POUR RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION POUR LE TRANSPORT ET L'UTILISATION DU CENTRE AQUATIQUE PAR LES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES DE LA COMMUNE.

Le maire donne lecture du projet de convention prévoyant les modalités d'utilisation des centres aquatiques de l'agglomération par les écoles de la commune pour l'année scolaire 2016/2017. Le coût étant de 1,30 €/enfant/bain (transport + entrée). Le conseil émet un avis favorable.

6) MODIFICATION DU CONTRAT ASSURANCE POUR LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES À LA SALLE DE THÉÂTRE

Le CRER propose un contrat pour assurer uniquement les panneaux photovoltaïques installés sur la toiture du théâtre et non pas pour l'ensemble du bâtiment. La commune ayant son propre assureur en tant que propriétaire du bâtiment.

7) QUESTIONS DIVERSES :

- a. Facturation des heures de main d'œuvre + matériel à un privé.
Mr le maire informe le conseil municipal que lors d'un incendie au Deffend sur une propriété appartenant à Mr TAPON et à la demande des pompiers, la commune est intervenue pour débayer à raison de 2,5 h de travail avec le tracteur de la commune. Le conseil décide de facturer à raison de 25 € de l'heure + le matériel.
- b. Restitution des 6 ordinateurs déposés par l'association Informatique à Chiché.
Le conseil décide de distribuer 5 ordinateurs à l'école et d'en garder un pour la mairie servant de prêt avec le vidéo projecteur pour les associations de la commune.
- c. Devis matériaux étagères pour la salle de gym.
Conformément à la demande du conseil, un devis a été fourni par l'association de gym St martin d'un montant de 341.04 €. Accord du conseil.
- d. Demande de Chiché Humanitaire,
Pour l'organisation du Téléthon le 3 décembre : le conseil accorde la gratuité de la salle et de la vaisselle.
- e. Courrier de Mr le Président du Conseil départemental pour dénoncer la réduction de la prise en charge par l'Etat des allocations de solidarité : RSA, APA et la PCH.
- f. Motion « nuits romanes » par la commune de Germond Rouvre
Le Conseil Régional a supprimé la subvention pour l'organisation de cette manifestation.